



Petit déjeuner stratégique

Dispositif "thèse tandem"

Amplifier la thèse Cifre tout en ressourçant le laboratoire

14 novembre 2024 de 8h30 à 10h00



THESES TANDEM CIFRE : CONTEXTE INITIAL

Diagnostic préalable à la stratégie régionale ESRI 2021-2027:



- **Lacune des connexions publiques/privées**
 - **Constat:**
 - **Les Cifre**, outil connu et répandu parmi les entreprises
 - Peu d'appétence des entreprises (PME et ETI) à anticiper les innovations (recherche TRL basses)
- **comment s'adosser aux Cifre pour favoriser le ressourcement scientifique des entreprises?**
- **Réflexion avec l'ANRT en 2020-2021 → nouveau dispositif « thèse tandem »**

LES PRINCIPES INITIAUX

Objectifs



- Favoriser les liens laboratoires /entreprises
- Renforcer l'excellence et l'attractivité des établissements
- Favoriser l'innovation des entreprises

Un mécanisme comportant un engagement « léger » de l'entreprise: pas d'obligation financière, pas de portage administratif et juridique de la thèse.

L'entreprise « Cifre » doit pouvoir accéder aux connaissances nouvelles issues de la tandem

CADRE D'INTERVENTION



Objectif : soutenir un sujet de thèse exploratoire à un sujet de thèse Cifre

Moyens: cofinancement de la Région:

60 000 € maximum pour la thèse + 3 000 € frais d'environnement

Modalités:

AAP annuel (Allocations doctorales cofinancées)- ouverture de l'AAP entre mi 2025 et mi avril 2025

INTÉRÊTS COMPRIS PARTAGÉS

Pour l'entreprise:

- Obtenir des connaissances nouvelles sans en porter le risque financier et juridique
- Mieux connaître le potentiel de coopération avec le laboratoire/établissement

Pour le laboratoire:

- Rebondir sur de nouveaux sujets qui peuvent être traités en quasi parallèle de la thèse Cifre
- Le sujet de thèse étant amont, les résultats pourront être exploités pour un dépôt de projet académique (ANR...)

Les prérequis pour l'entreprise:

- le sujet de la tandem s'appuie sur les résultats (mêmes partielles ou provisoires) de la Cifre. Le partage de connaissance doit être accepté

LES CRITÈRES D'INTERVENTION

- La thèse tandem est portée juridiquement et scientifiquement par l'établissement
- Toutes les disciplines de recherche sont éligibles
- Les thèses tandem peuvent être construites avec tout organisme éligible à une Cifre (pas de restriction de territoire)
- Le dossier de thèse tandem doit être déposé avant l'échéance des 24 mois suivant le début de la thèse Cifre
- Le cofinancement restant peut être public (autofinancement de l'établissement, projet ANR, ...) ou privé (entreprise, fondation...)

PROCESS SIMPLIFIE



idée d'un second sujet Tandem



Finalisation du sujet de thèse
Montage dossier par le laboratoire



Discussion entre entreprise et potentiel laboratoire porteur



Dépôt du dossier Tandem par l'établissement auprès de la Région



Début de la Cifre

0 mois
Accord ANRT sur la Cifre



24 mois

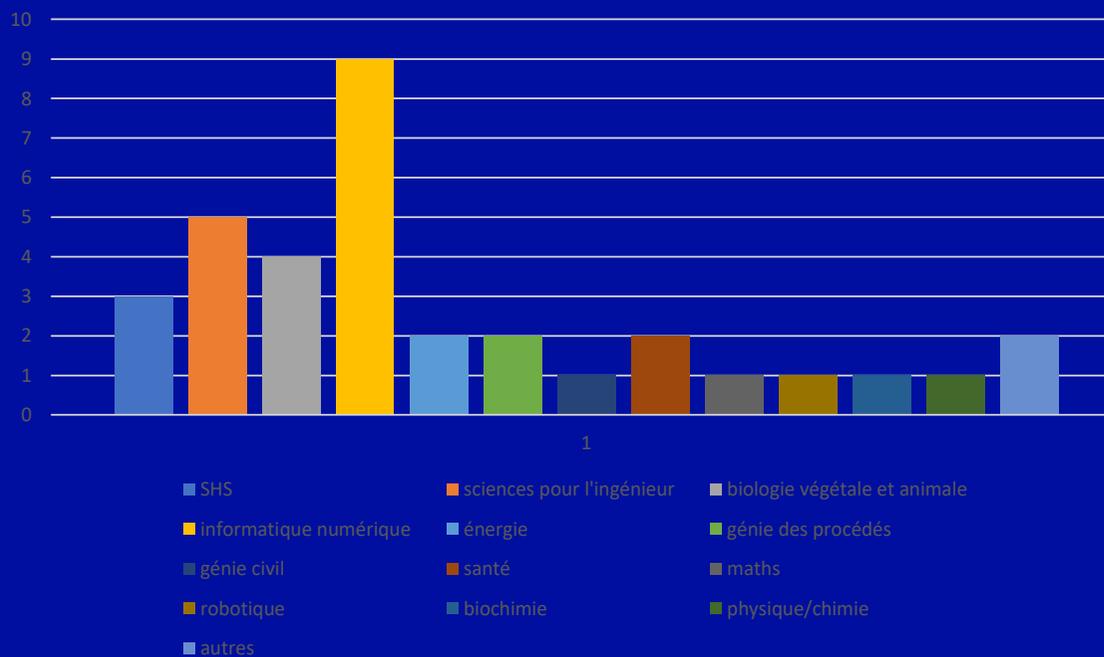
RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

LES TANDEM EN CHIFFRES

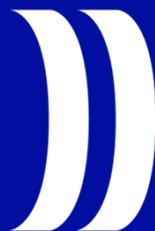
Sur 2021-2024: 34 thèses soutenues pour un montant total de de 2 032 270 €



Des domaines scientifiques variés



BILAN



En 2025:

- **bilan quantitatif et qualitatif sur l'appréciation de l'impact (auprès des académiques et des entreprises) du dispositif**

QUESTIONS ET REMARQUES ?



CONTACT

Cécile ANDRE



Directrice de projets Valorisation de la recherche

Cecile.andre@paysdelaloire.fr

Tél: 02 28 20 61 71